

# Conseil d'Administration

Séance du **16 décembre 2025**

## PROJET de COMPTE RENDU

1. Informations de la Présidente
2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 7 octobre 2025

### Enjeux Stratégiques

3. Budget Rectificatif 2025
4. Budget Initial 2026
5. Campagne d'Emploi 2026
6. Charte de l'audit interne
7. Stratégie IA UL - état de la réflexion (information & échanges)

### Ressources Humaines

8. Bilan de la campagne de Repyramide 2025 (information & échanges)
9. Repyramide LPR ASI 2026
10. Procédure relative à la voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités dite de « Repyramide » - sous réserve de mise en œuvre du dispositif en 2026 - **REPORTÉ**
11. Procédure de gestion de la campagne d'avancement de grade des personnels enseignants-chercheurs
12. Bilan d'exécution 2024 du Schéma Directeur Handicap
13. Modalités d'attribution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) à destination des personnels hospitalo-universitaires
14. Rapport d'étape du PAEFH2 (Deuxième Plan d'Action pour l'Égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes de l'Université de Lorraine) (information & échanges)

### Vie Universitaire

15. Bilan CVEC 2024
16. Ventilation CVEC 2026
17. Bilan et évolution du SDVE
18. Critères de subventionnement du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) pour 2026
19. Critères de subventionnement de Projet VU pour 2026
20. Mise à jour de la Charte des cellules EDI

### Formation & Insertion Professionnelle

21. Politique de formation à l'international
22. Modification du calendrier pédagogique 2025/2026
23. Modalités d'admission et de capacité d'accueil – Rentrée 2026
  - a) Collégium ALL

- b) Collégium DEG
- c) Collégium Interface
- d) Collégium L-INP
- e) Collégium LMI
- f) Collégium Santé
- g) Collégium SHS
- h) Collégium Sciences et Technologies
- i) Collégium Technologie

24. Demande d'ouverture du Master 2E – INSPE – Collégium Interface

25. Demande d'ouverture du DU SyHyEn – IUT Nancy Brabois – Collégium Technologie

26. Demande d'ouverture du DU DORPSY – Faculté des Sciences du Sport - Collégium Santé – avis favorable avec recommandations du Comité DU

27. Demande d'ouverture du parcours type Administration et Production – Musique et Spectacle Vivant en apprentissage au sein du Master Etudes culturelles – UFR ALL Nancy – Collégium ALL

28. Demande d'ouverture du parcours Enseigner au collège et au lycée – Pluri-collégiums

29. Demande d'ouverture de la Classe Préparatoire Universitaire Grandes Transitions – Collégiums S&T – CPU MISI (Mathématiques, Informatique, Sciences pour l'Ingénieur)

30. Demande d'ouverture de la Classe Préparatoire Universitaire Grandes Transitions – Collégium L-INP – CPU BioCPE (Biologie, Chimie, Physique, Environnement)

31. Modification des modèles de conventions VAE - **AJOUT**

### **Recherche & Valorisation**

32. Avis sur les contrats doctoraux LPR et handicap

33. Avis sur le contingent CRCT 2026/2027 – proposition de 30 semestres

### **Vie Institutionnelle**

34. Intégration de l'unité LCPM au sein du LRGP au 01/01/2026

35. Reconduction de l'unité CITHEFOR au 1<sup>er</sup> janvier 2026

36. Modification des statuts de l'UR CEGIL (Centre d'Etudes Germaniques Interculturelles de Lorraine)

37. Modification des statuts de l'UR DevAH (Développement Adaptation Handicap)

38. Création des statuts de l'UMR DCAC (Défaillance Cardiovasculaire Aigue Chronique)

39. Modification du règlement intérieur du Pôle scientifique CPM (Chimie et Physique Moléculaire) - **AJOUT**

### **Affaires Financières & Comptables**

40. Politique de voyage

41. Liste d'admission en non-valeur

### **Hygiène & sécurité**

42. Actualisation de l'instruction Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) - **REPORTÉ**

### **Patrimoine**

43. Achat de parcelles agricoles à Champenoux pour la ferme de la Bouzule

**Étaient présents à l'ouverture de la séance :**

Mme BOULANGER Hélène, Présidente

Mme DORIAT DUBAN Myriam

M. MALNOURY Vincent

M. JEUNEHOMME Pierre-Emmanuel

M. GARET Olivier

M. JOUZEAU Jean-Yves

M. MARTRETTÉ Jean-Marc

M. DIOU Camille

M. GNAEDINGER Eric

Mme LE FLOCH Vasilca

M. LEYMARIE Stéphane

M. SOULEY ALI Harouna

M. GREENWOOD James

M. METZGER Jean-Luc

Mme ABDELMOULA Farah

M. POIFOULOT Ethan

M. MARY Gérard

M. VANNESTE Arnaud

M. SCIAMANNA Marc

**Membres représentés par procuration (pour la journée) :**

M. GROS DIDIER François donne procuration à Marc SCIAMANNA

M. SCHMITT Christophe donne procuration à Eric GNAEDINGER

M. TORRIS Jean-Paul donne procuration à Hélène BOULANGER

Mme SINIGAGLIA-AMADIO Sabrina donne procuration à Olivier GARET

Mme DENOOZ Laurence donne procuration à Jean-Yves JOUZEAU

**Membres représentés par procuration à partir de 14h15 :**

M. VANNESTE Arnaud donne procuration à Camille DIOU

M. GREENWOOD James donne procuration à Jean-Marc MATRETTÉ

**Membres excusés :**

M. DUSSOUBS Bernard

Mme RABAN Catherine

Mme CREUSOT Nicole

**Membres absents :**

Mme CLAUDEL Marie

Mme LEJAL Célia

Mme FRANCOIS Isabelle

Mme MOINARD Patricia

Mme MORBE Muriel

Mme PEREZ Sylvie

## Invités

M. Le Recteur de région académique ou son représentant

M. Le Recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la région académique GRAND EST ou son représentant

Mme DORIAT-DUBAN Myriam, première Vice-présidente, Vice-présidente du Conseil d'Administration en charge de la Politique des Ressources Humaines, des Conditions de Travail et du Dialogue Social

M. OGET Nicolas, Vice-président du Conseil de la Formation

M. DEGOTT Pierre, Vice-président du Conseil de la Vie Universitaire

M. HEHN Alain, Vice-président du Conseil Scientifique

M. GRASSER Benoît, Vice-président adjoint à la politique scientifique

M. LEMOINE Fabrice, Vice-président adjoint en charge de la stratégie Europe

M. TISSERANT Pascal, Vice-président Egalité – Diversité - Inclusion

M. DE NANTOIS Christophe, Vice-président en charge de l'immobilier et de l'efficacité énergétique

M. LEYMARIE Stéphane, Vice-président en charge de la Stratégie territoriale et de la vie institutionnelle

M. BOUGDIRA Jamal, Vice-président en charge de la Valorisation

M. STERPENICH Jérôme, Vice-président en charge des partenariats et de l'innovation

M. FRESSENGEAS Nicolas, Vice-président en charge du numérique, des données et de la science ouverte

M. DIOU Camille, Vice-président en charge du Pilotage, des finances et du sénat Académique

M. FLEUROT Armand, Vice-président étudiant

M. MAUVIEL Guillain, Vice-président transition écologique

Mme RAULT Valérie, Vice-présidente en charge de l'Accompagnement au Développement de la Pédagogie

Mme MARTINY Marion, Vice-présidente en charge de la facilitation du fonctionnement interne de l'établissement

Mme BOULANGER Clotilde, Vice-présidente en charge de la politique doctorale

Mme NOUVEL Cécile, Vice-présidente en charge de la Stratégie Internationale et Européenne

M. MALNOURY Vincent, Directeur Général des Services

M. JEUNEHOMME Pierre-Emmanuel, Directeur Général des services adjoint relations humaines et sociales, prévention et conditions de travail

Mme AUBRY-BEGIN Francine, Directrice Générale des services adjointe Infrastructures et Moyens

M. COURSODON Damien, Agent comptable

M. DINE David, Directeur de la Communication

Mme LESOURD Hélène, Directrice de Cabinet

M. COUVAL Romain, Sous-directeur des Affaires Juridiques

Mme CECCHI Sandrine, Chargée du Conseil d'Administration et du Sénat académique

Mme DZHABAGIEVA Emilya, Assistante juridique en charge du Comité Social d'Administration

Mme HINSBERGER Frédérique, Responsable de l'audit interne

M. CASAL Jonathan, Directeur opérationnel - direction prévention, sécurité et environnement

M. MESSIER Julian, Directeur du budget et des finances

M. HERTZOG Julien, Directeur adjoint de la direction du budget et des finances

M. DINET Jérôme, Chargé de mission intelligence artificielle

M. CARDELLINI Yves, Délégué à l'égalité, diversité, inclusion

M. LHUILLIER Nicolas, Directeur de la modernisation de la gestion des ressources humaines

## Assistaient également à la séance du conseil :

Farida CHAIIB, Chargée des affaires juridiques et du contentieux, contrôle de la légalité, Rectorat

Morane DEHAR, Chargé de mission Violences Sexistes et Sexuelles ([VSS\\*](#)) et vie étudiante, Rectorat

Nombre de membres en exercice : 31  
Nombre de membres présents en début de séance : 17  
Nombre de membres représentés : 5

Quorum : 16

À 9 heures 20, la Présidente constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

## **1. Informations de la Présidente**

**La Présidente** souligne le contexte politique singulier qui caractérise cette fin d'année 2025 où subsistent de nombreuses inconnues pour 2026. Ces incertitudes concernent directement le budget rectificatif (**BR\***) pour 2025 et le budget initial (**BI\***) pour 2026 de l'Université de Lorraine. Le projet de loi de finances poursuit son parcours parlementaire et son issue demeure incertaine, chaque jour apportant son lot de nouvelles propositions. Les parlementaires multiplient les amendements ; certains favorisent l'enseignement supérieur et la recherche, d'autres non. L'ensemble de l'écosystème est touché, puisque ces amendements affectent le budget de l'Agence nationale de la recherche (**ANR\***), celui des organismes nationaux, des universités, voire l'ensemble simultanément.

À ce stade, après les travaux du Sénat, la situation s'améliore légèrement, notamment sur la question du **CAS\*** Pensions – la contribution des universités au financement des retraites de la fonction publique – qui passe de 40 à 70 %. Toutefois, la perspective d'une commission mixte paritaire entre Sénat et Assemblée nationale, prévue cette semaine, laisse entrevoir toutes les hypothèses. La hausse apparente du budget du ministère ne suffit en rien à compenser les charges transférées aux établissements.

Dans ces circonstances, **la Présidente** exprime sa fierté concernant la solidité de l'Université de Lorraine, alors que nombre d'établissements traversent une crise sans précédent, en raison de l'absence de publication de postes pour la campagne 2026, de coupes drastiques dans les formations, d'économies sévères sur le fonctionnement et de la suspension des investissements. Ces difficultés découlent principalement de transferts de charges non compensés. Malgré cela, l'Université continue d'assumer ses missions de service public, grâce à l'engagement du personnel et à la compréhension des étudiants, qui font pourtant face à des conditions d'études insuffisantes et un régime de bourse en défaillance totale. Ce travail collectif constitue le principal moteur pour continuer à avancer et défendre la qualité des actions menées.

Quant aux choix politiques nationaux, ils sont jugés mortifères pour les universités et l'ensemble de l'enseignement supérieur et de la recherche. On peut notamment citer l'augmentation des charges de retraite pour les opérateurs, l'activation de la protection sociale complémentaire sans financement, la réduction du soutien à l'apprentissage, les coupes dans la loi de programmation de la recherche fragilisant l'**ANR\***, ainsi que les dysfonctionnements dans le versement des tranches des contrats d'objectifs, de moyens et de performance (**COMP\***). L'exemple de l'Université de Lille, présentant un budget initial en déséquilibre de 45 millions d'euros, illustre l'ampleur de ces difficultés. Les conséquences d'une politique court-termiste laissent présager des effets néfastes sur la performance de la recherche et de l'enseignement supérieur. Les discours officiels sur la compétitivité et la souveraineté nationale semblent dénués de crédibilité, tant les choix vont à rebours des ambitions affichées.

**La Présidente** déplore également les attaques visant les universités et qui ont choqué la communauté académique. L'antisémitisme est, par exemple, présenté comme fléau exclusif des universités, alors que ce phénomène, bien réel, doit être combattu partout. À ce titre, l'Université de Lorraine poursuivra ses signalements et actions disciplinaires.

Une conférence sur le financement des universités se tiendra début 2026, dans le but d'établir un état des lieux partagé et de redéfinir la relation stratégique entre l'État et les établissements. En parallèle, l'Université de Lorraine, en compagnie de l'université de Strasbourg, de l'université de Haute-Alsace et de l'université de Reims

Champagne-Ardenne, prépare un nouveau **COMP\*** pour 2027, intégrant l'ensemble des missions et impliquant directement les collectivités territoriales et organismes de recherche en région.

En outre, une instruction du Premier ministre impose une réduction de 40 % des dépenses de communication des universités par rapport à 2024, contre 20 % pour les ministères. Cette instruction est préoccupante, dans la mesure où les dépenses de communication de l'Université sont consacrées à trois domaines essentiels : les actions d'orientation, les opérations de promotion des services auprès des entreprises et les opérations de rapprochement entre science et société. En outre, les établissements privés ne sont pas soumis aux mêmes contraintes de réduction de leur budget de communication.

**La Présidente** évoque la transformation du **HCÉRES\***, dont les nouveaux référentiels, attendus en janvier, laissent entrevoir une démarche d'évaluation plus souple et simplifiée. L'Université fera partie de la vague C.

Enfin, deux événements réussis sont à mentionner : la journée consacrée au cluster **IA\*** Enact Grand Est ; et la fête des enfants des personnels à Metz et à Nancy.

**Olivier GARET** donne lecture d'une déclaration liminaire.

*« Confronté à la double évidence de la finitude des ressources et des dommages qu'il inflige au vivant, le capitalisme est aujourd'hui en crise. Notre jeunesse le sait, en particulier les étudiants et les étudiantes des facultés et des écoles d'ingénieurs, qui veulent mettre leur savoir au service d'un mieux-vivre collectif. »*

*Nous sommes à nouveau dans cet entre-deux que décrivait Antonio Gramsci, ce moment où l'ancien monde se meurt sans que le nouveau soit encore né, et où surgissent, dans cet intervalle, des phénomènes morbides. Des forces stagnantes, qui parfois avaient échappé aux regards, ressurgissent violemment : le colonialisme en Palestine, l'impérialisme en Ukraine, aussi l'antisémitisme qui vient de frapper à Sydney.*

*Dans ces moments de crise, la libre production et la libre circulation des savoirs sont primordiales. L'Université, engagée par vocation dans une quête exigeante de connaissance et de vérité, a un rôle central à jouer. Elle n'est pas un acteur de l'arène politico-médiatique ; mais en tant que productrice de savoirs rigoureux, elle éclaire les débats contemporains et donne à la société les moyens de penser ses choix.*

*Aussi, nous sommes particulièrement inquiets des attaques qu'elle subit, parfois portées par ceux-là mêmes qui ont pour mission de la protéger. Depuis la rentrée, le ministre de l'Enseignement Supérieur s'est d'abord employé à faire interdire un colloque universitaire portant sur l'Europe et la Palestine.*

*À cette première atteinte à la liberté académique a suivi la commande d'une enquête sur l'antisémitisme à l'Université, enquête biaisée, qui flatte dangereusement les discours hostiles à l'héritage des Lumières, aujourd'hui largement relayés par l'extrême droite médiatique. Dernier épisode : le ministre promet des assises du financement de l'Université, ouvrant la porte à l'officialisation d'un désengagement de l'État que nous voyons déjà à l'œuvre.*

*Ce ministre passera, mais, n'en doutons pas, les attaques contre le savoir et contre l'accès universel à celui-ci ne cesseront pas avec son départ. Collectivement, nous devons nous mobiliser pour permettre à l'Université de rester fidèle à la promesse républicaine qui la fonde, et continuer à éclairer la société dans ses choix présents et à venir. »*

**La Présidente** donne lecture des procurations :

*Laurence DENOOZ donne procuration à Jean-Yves JOUZEAU*

*François GROS DIDIER donne procuration à Marc SCIAMANNA*

*Christophe SCHMITT donne procuration à Eric GNAEDINGER*

Jean-Paul TORRIS donne procuration à Hélène BOULANGER

Sabrina SINIGAGLIA-AMADIO donne procuration à Olivier GARET

## **2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 7 octobre 2025**

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\***- **VP\*** du Conseil d'Administration, soumet le procès-verbal (PV) du Conseil d'Administration du 7 octobre 2025 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*Le projet de PV du Conseil d'Administration du 7 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

## **3. Budget rectificatif 2025**

**Camille DIOU** souligne la dégradation préoccupante de l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche. Un sondage révèle que 90 % des universités affichent un résultat négatif, les rares excédents étant liés à des situations particulières. L'Université de Lorraine résiste toutefois grâce à l'engagement collectif et à sa taille.

**Julien HERTZOG** présente le **BR\*** 2025 et le **BI\*** 2026 de manière parallèle, afin de mettre en évidence la trajectoire financière de l'établissement et l'évolution des principaux indicateurs.

Le **BR\*** 2025 apparaît en amélioration par rapport au **BI\*** 2025, grâce à l'inscription de nouvelles recettes, notamment la subvention pour charge de service public qui intègre la compensation du **CAS\*** Pensions. Une réévaluation des dépenses à la baisse, en particulier des investissements, contribue également à cette amélioration, certains projets étant décalés sur les exercices suivants, comme les opérations immobilières ou les investissements liés aux **CPER\***.

En revanche, le **BI\*** 2026 révèle une forte dégradation par rapport au **BR\*** 2025. Cette dégradation s'explique par une augmentation significative des dépenses de personnel, dont une large part n'est pas compensée par l'État, et par une hausse des dépenses d'investissement, conséquence directe des déprogrammations de 2025. Une augmentation des recettes publiques hors **SCSP\*** atténue partiellement cette dégradation, mais le budget initial 2026 reste comparable à celui présenté l'an passé pour 2025.

### **Recettes**

Le **BR\*** 2025 enregistre une hausse de 13 millions d'euros, principalement liée à la subvention pour charges de service public et à la compensation de 8 millions pour le **CAS\*** Pensions, non prévue initialement. Quelques

financements supplémentaires – issus de la **LPR\*** – s’ajoutent, tandis que les financements publics hors **SCSP\*** connaissent une légère baisse, due à des décalages de versements. Les recettes propres progressent également, grâce à des ajustements sur les droits d’inscription et à la reprogrammation de recettes non encaissées en 2024.

Pour 2026, les recettes augmentent de plus de 15 millions d’euros, mais la situation diffère : la **SCSP\*** diminue d’un million d’euros, malgré une hausse de trois millions liée à la prise en charge partielle du **CAS\*** Pensions. Les financements publics progressent fortement, notamment grâce aux soldes des projets **CPER\*** et aux versements Erasmus Mundus. En revanche, les recettes propres reculent légèrement, ce qui constitue un signal préoccupant, car leur croissance soutenait jusqu’ici l’absorption des hausses de dépenses. Cette baisse marque une rupture dans une tendance haussière observée depuis 2022.

## **Dépenses**

### **Dépenses de personnel**

Pour le personnel, le **BR\*** 2025 reste proche des prévisions initiales, avec une légère baisse de 0,5 million d’euros. En revanche, le **BI\*** 2026 enregistre une hausse spectaculaire de 14 millions d’euros, portant la masse salariale à un niveau supérieur de 77 millions d’euros par rapport à 2022. Sur ce montant, 25 millions d’euros ne sont pas financés par l’État. Cette augmentation résulte du **CAS\*** Pensions financé à seulement 40 %, du glissement vieillesse-technicité (**GVT\***) et de la protection sociale complémentaire, tous non compensés, ainsi que de hausses liées à la **LPR\*** et au **RIFSEEP\***. Les économies réalisées sur les campagnes d’emploi limitent partiellement l’impact, mais la tendance demeure préoccupante.

### **Dépenses d’investissement**

Les dépenses d’investissement connaissent une baisse au **BR\*** 2025, avec des autorisations d’engagement (**AE\***) ramenées à 62 millions d’euros, soit 7 millions de moins que prévu, en raison de retards sur des opérations immobilières et des projets de recherche. Les crédits de paiement (**CP\***) diminuent de 14 millions d’euros, conséquence des décalages sur les **CPER\***. En 2026, les **AE\*** reculent à 52 millions d’euros, mais les **CP\*** bondissent de 23 millions d’euros, reflétant le report des engagements de 2025 et la montée en puissance des projets. Les opérations immobilières expliquent l’essentiel de cette hausse, amplifiée par les investissements numériques et les projets de recherche.

### **Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement restent stables en 2025, mais augmentent en 2026, avec des **CP\*** atteignant 113 millions d’euros, soit 5 millions de plus. Cette hausse provient de l’anticipation de dépenses liées au projet SIFAC+, prévu pour 2027, et d’inscriptions supplémentaires pour les entités, ainsi que d’une augmentation des coûts d’entretien et d’exploitation des bâtiments. Les dépenses sur projets progressent également, atteignant plus de 45 millions d’euros, contre 30 millions en 2022.

### **Agrégats financiers : solde budgétaire et résultat comptable**

L’examen des agrégats financiers révèle un solde budgétaire positif en 2025, amélioré de 29 millions d’euros par rapport aux prévisions initiales, grâce à la hausse des recettes et à la baisse des investissements. En revanche, le budget initial 2026 affiche un déficit de 40 millions d’euros. La trésorerie, estimée à 129 millions d’euros fin 2025, chute à 86,6 millions d’euros fin 2026, sous l’effet d’un prélèvement de 42 millions d’euros, dont 33 millions pour financer des investissements non couverts par les ressources courantes. Le fonds de roulement passe de 127 à 94 millions d’euros, une baisse accentuée par l’autofinancement des travaux et des investissements numériques.

Le résultat comptable confirme cette tendance : positif de 3 millions d'euros en 2025, il devient négatif de 10 millions en 2026, en raison d'une hausse des charges de plus de 20 millions d'euros.

La capacité d'autofinancement, qui atteint 20 millions d'euros en 2025, chute à -7 millions d'euros en 2026, ne couvrant plus que 11 % des investissements, ce qui impose un recours massif au fonds de roulement.

Enfin, l'analyse des indicateurs de soutenabilité montre une dégradation continue : le ratio des charges de personnel sur les produits encaissables passe de 80,5 % en 2024 à 82,4 % en 2026 ; la trésorerie couvre 44 jours de fonctionnement hors investissement en 2026, contre 80 jours en 2024 ; le fonds de roulement, hors PPP\*, tombe à 19 jours en 2026, proche du seuil critique de 15 jours. Ces évolutions font peser un risque réel à moyen terme, nécessitant des mesures rapides ou des compensations étatiques pour éviter que plusieurs indicateurs ne passent sous les seuils réglementaires dès 2027.

Des mesures décidées par l'État, mais non compensées, ont impacté l'établissement tous les ans.

L'État impose chaque année des mesures non compensées qui pèsent lourdement sur l'établissement. Depuis 2022, ces décisions représentent un différentiel croissant : 9,6 millions dès la première année, puis le point d'indice partiellement financé, les mesures Guerini en 2023, le GVT\* en 2024 et 2025, et en 2026, seulement 40 % du CAS\* Pensions pris en charge, tandis que la protection sociale complémentaire demeure sans financement.

Ce cumul atteint 22 millions d'euros par rapport à 2021 et 65 millions d'euros de dépenses non compensées sur cinq ans, réduisant la capacité d'autofinancement et menaçant la soutenabilité dès 2027. Le prélèvement sur fonds de roulement est prévu à 30 millions d'euros en 2027. En conséquence, il est nécessaire de bénéficier d'un soutien renforcé de l'État pour compenser les mesures dont il est à l'origine, mais aussi se réorganiser en interne.

Il est donné lecture de l'avis simple du recteur académique Grand Est sur l'équilibre réel du BR\* 2025 de l'Université de Lorraine :

*« Au vu de la maîtrise des grands équilibres financiers, de la flexibilité possible dans la programmation des investissements et du maintien des 3 critères réglementaires en deçà du seuil d'alerte, je formule un avis favorable sur le projet de budget rectificatif 2025 de l'Université de Lorraine qui respecte les conditions d'équilibre réel et de soutenabilité financière ».*

Puis, il est donné lecture de l'avis simple du recteur académique Grand Est sur l'équilibre réel du BI\* 2026 de l'Université de Lorraine :

*« Je formule un avis favorable sur le projet de budget initial 2026 de l'Université de Lorraine qui respecte les conditions d'équilibre réel et de soutenabilité financière. Lors de ce budget prévisionnel, le constat d'une dégradation des principaux indicateurs, qui s'explique par une politique d'investissements soutenue et par une augmentation des dépenses de masse salariale, a été fait. Les niveaux de fonds de roulement et de trésorerie sont utilisés au profit d'une politique d'investissement pluriannuelle maîtrisée. Les efforts entrepris sur le pilotage fin de la masse salariale ces dernières années doivent se poursuivre compte tenu de l'évolution de celle-ci et de l'approche des seuils. Le compte financier 2025 et le prochain budget rectificatif permettront d'actualiser cette tendance ».*

**Jean-Marc MARTRETTE** constate que la trajectoire financière impose désormais des mesures correctives et demande quelles actions sont entreprises, afin d'éviter la banqueroute à l'horizon 2027-2028.

**Camille DIOU** précise que le terme « banqueroute » n'est pas approprié, mais que la problématique demeure sérieuse. Depuis 2021, l'Université de Lorraine a accru ses recettes de 36 millions d'euros, soit environ 12 millions par an, grâce à une activité soutenue dans tous les domaines : formation initiale et continue, apprentissage, diplômes universitaires, subventions européennes. L'établissement figure régulièrement parmi les trois premières universités françaises pour ces financements, avec une progression notable des recettes issues de l'ANR et des

## PIA\*.

Cependant, cette dynamique ne suffit pas à compenser l'augmentation des charges, notamment salariales, qui atteignent à elles seules 66 millions d'euros supplémentaires depuis 2021. Malgré des efforts constants pour optimiser les ressources et réaliser des économies, l'écart reste considérable : il manque près de 30 millions d'euros pour rétablir l'équilibre, soit la moitié des pertes cumulées en cinq ans. Les mesures non financées par l'État, comme le **GVT\*** ou la protection sociale complémentaire, aggravent la situation, et la hausse continue des produits ne peut être indéfiniment exigée des équipes, déjà fragilisées par des campagnes d'emploi réduites. L'impact sur les conditions de travail est jugé préoccupant. Une intervention de l'État est indispensable pour inverser la tendance.

**Olivier GARET** salue la rigueur avec laquelle l'Université de Lorraine tient ses équilibres depuis plusieurs années. Malgré des tableaux parfois préoccupants, la situation reste meilleure que celle de nombreuses universités françaises, où la qualité de l'enseignement est déjà affectée par des fermetures ou des réductions d'horaires. À ce stade, l'offre de formation demeure intacte à l'Université de Lorraine, mais les injonctions à maîtriser les coûts et à surveiller les dépenses créent un malaise croissant parmi les personnels.

**Olivier GARET** déplore ensuite l'absence de vision des gouvernements successifs et insiste sur la nécessité d'un débat transparent pour définir les choix stratégiques, rappelant que l'Europe pointe le sous-financement chronique de la recherche en France. Face au risque d'une hausse généralisée des frais d'inscription, les universités doivent afficher un front uni.

Enfin, il est urgent d'anticiper les chocs budgétaires à venir, afin de préserver les conditions de travail et éviter une cascade d'injonctions qui accroîtrait la souffrance des personnels. Des décisions collectives et ouvertes sont nécessaires afin de limiter les effets de la dégradation annoncée.

**La Présidente** souligne que la maîtrise des coûts ne devrait jamais être perçue comme une source de souffrance, mais comme un signe d'honneur pour les agents du service public, soucieux d'utiliser au mieux l'argent public. En revanche, les efforts de rationalisation, au lieu de nourrir une politique d'investissement tournée vers l'avenir, servent à compenser des transferts de charges imposés par l'État sans concertation ni financement.

La France accuse un retard considérable en matière d'investissement en **R&D\*** : la cible européenne de 3 % du PIB est atteinte par l'Allemagne et les pays scandinaves, tandis que la France stagne à 2,2 %, dont seulement 0,74 % pour l'investissement public. Pour atteindre 1 %, il faudrait y consacrer 6 milliards d'euros. Les efforts constants en la matière semblent vains, la rigueur des universités servant de prétexte à de nouveaux transferts de charges. **La Présidente** conclut qu'elle n'a plus l'énergie et la motivation nécessaires pour poursuivre cette rationalisation sans contrepartie, sous la pression de Bercy.

**Camille DIOU** partage pleinement la position de la Présidente et réaffirme son attachement à une réflexion collective et ouverte. Certaines universités ont déjà réduit leur offre de formation de manière draconienne, mais la situation de l'Université de Lorraine est particulière : son implantation sur deux métropoles et plusieurs territoires rend impossible l'application des mêmes formules de mutualisation. Cette territorialisation est un choix assumé, coûteux mais essentiel, qu'il n'est pas question d'abandonner pour satisfaire Bercy.

**Camille DIOU** compare la dette française de 3 000 milliards d'euros, équivalente à 100 % du PIB, à celle des États-Unis, qui atteint 125 %, tout en rappelant que le modèle français repose sur une mission de service public. L'injonction à générer davantage de ressources propres n'est pas adaptée : il est plus facile d'atteindre 50 % lorsque l'on bénéficie d'un environnement économique favorable. Les efforts doivent se faire de façon symétrique, notamment en demandant aux entreprises, bénéficiaires du crédit impôt recherche, de renforcer leurs partenariats avec les universités. Enfin, il est nécessaire de préserver l'unité entre établissements, car la désunion serait catastrophique pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Ethan POIFOULOT** partage les propos de la Présidente et de M. DIOU. Les représentants Fédélor s'abstiendront lors des votes budgétaires, se jugeant insuffisamment préparés. A ce titre, l'organisation d'une formation permettrait de mieux appréhender les enjeux financiers.

**Farah ABDELMOULA** souligne que les conditions d'études sont de plus en plus difficiles, compte tenu de la pauvreté étudiante et de l'absence de réforme des bourses ou d'aides complémentaires.

**Stéphane LEYMARIE** insiste sur la question des ressources propres, après avoir rappelé la hausse inexorable des dépenses et les transferts de charges non compensés par l'Etat. Les ressources classiques tendent à stagner et pourraient même diminuer, en raison de la baisse démographique qui réduira les droits d'inscription, et du recul probable des subventions des collectivités, elles-mêmes fragilisées par la baisse des dotations.

Les ressources propres des universités reposent principalement sur les contrats et financements de recherche (45 à 55 %), la formation continue et l'apprentissage (20 à 30 %), la valorisation (5 à 8 %) et les revenus patrimoniaux et le mécénat (3 à 5 %). Or, ces leviers dépendent largement des politiques publiques, notamment des appels à projets ou des dispositifs favorisant l'apprentissage. En enfermant les universités dans cette trajectoire, on les conduit à réclamer l'augmentation des droits d'inscription, voire leur libéralisation, ce qui reviendrait à un changement de modèle. Cette évolution, anticipée depuis vingt ans, s'accélère aujourd'hui et menace l'essence même du service public universitaire.

**La Présidente** partage en grande partie ce point de vue. Cependant, la stratégie établie lors de son mandat consistait à absorber le **GVT\*** par la progression des ressources propres, notamment grâce à la stratégie de déploiement européen. Par ailleurs, une formation sera mise en place à destination des élus étudiants sur les éléments budgétaires.

**Harouna SOULEY ALI** salue le travail réalisé par l'Université et fait part de son optimisme.

**Olivier GARET** exprime sa satisfaction d'entendre la détermination affichée, tout en dénonçant les décisions, ou plutôt l'absence de décisions, des gouvernements successifs. L'investissement des personnels et la montée en compétence des équipes depuis la mise en place de la loi **LRU\*** ont imposé une gestion rigoureuse et des stratégies plurianuelles. Il est regrettable que ces efforts soient balayés par des injonctions dictées par des politiques menées au fil de l'eau, sans cohérence ni vision.

**Olivier GARET** rejoint **M. LEYMARIE** sur l'illusion des ressources extraordinaires, et approuve également les propos de la **Présidente**, estimant qu'il ne faut pas proposer de nouvelles économies. Enfin, il convient d'anticiper les débats en amont au sein de l'Université, pour éviter que des problématiques structurelles, comme celles des sections à faibles effectifs, ne soient laissées à la seule responsabilité des composantes. À ce titre, le Conseil de la formation doit pleinement s'impliquer dans ces réflexions stratégiques.

**La Présidente** précise que la revue des formations à faibles effectifs menée par le Conseil de la formation n'avait pas pour objet une contrainte budgétaire, mais visait une utilisation optimale des fonds publics. Cette démarche de transparence et de responsabilité demeure nécessaire, malgré la perception parfois ressentie comme une pression.

**Stéphane LEYMARIE** souligne que Paris Dauphine, souvent citée en exemple pour ses ressources propres, n'est pas une université, mais une école de commerce. Ses revenus proviennent principalement des formations exécutives, de l'apprentissage, des droits de scolarité et de la taxe d'apprentissage, les contrats de recherche restant marginaux.

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\***- **VP\*** du Conseil d'Administration, soumet le budget rectificatif 2025 à l'approbation du Conseil d'Administration.

*Le budget rectificatif 2025 est approuvé à la majorité (cinq abstentions) par le Conseil d'Administration*

## Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
<i>Présents</i>	17
<i>Représentés</i>	5
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>17</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>5</b>

## 4. Budget initial 2026

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*-VP\*** du Conseil d'Administration, soumet le budget initial 2026 à l'approbation du Conseil d'Administration.

*Le budget initial 2026 est approuvé à la majorité (six abstentions) par le Conseil d'Administration.*

## Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
<i>Présents</i>	17
<i>Représentés</i>	5
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>16</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>6</b>

## 5. Campagne d'Emploi 2026

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*-VP\*** du Conseil d'Administration, présente la campagne d'emploi 2026.

### Axes politiques


**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**

#### Axes politiques

Campagne d'emplois 2026

- ✓ Programmation prospective et dynamique avec un dialogue renforcé recherche-formation
- ✓ Campagne sous contraintes budgétaires qui s'amplifient (GVT, mesures Guérini non compensées intégralement, hausse de la part employeur du CAS Pensions compensée partiellement à hauteur 40% en 2026, Protection Sociale Complémentaire non compensée en 2026) : des dépenses imposées mais non financées intégralement par l'Etat qui cumulées depuis 2022 s'élèvent à 66 M€
  - => allocation à chaque C-PS d'un volume « **responsable et prudent** » de publications
- ✓ Pour les E et EC, allocation sous la forme d'un objectif de publications (cibles en nombre avec cadrage en VRE) à partir d'un vivier de postes élargi (intégrant prévisions retraites)
- ✓ Poursuite de la politique proactive et incitative :
  - Postes réservés aux IUF (concours PR 46-4) : 1 poste en 2026 (section CNU 16)
  - Poste MCF BOE : 1 poste en 2026 (section CNU 19)

La démarche prospective et dynamique est fondée sur un dialogue renforcé entre la recherche et la formation. Ces liens se sont considérablement consolidés ces dernières années. Par ailleurs, les contraintes budgétaires pèsent sur la campagne d'emploi : entre 2022 et 2025, la masse salariale non couverte par l'Etat atteint 66 millions d'euros,

imposant une allocation responsable et prudente. Les pôles et collégiums ont ainsi reçu des cibles de publication cadrées en valeurs de référence emploi (**VRE\***), permettant d'évaluer le coût des postes, tout en tenant compte des prévisions de départs à la retraite pour élargir le vivier.

Malgré ce contexte compliqué, l'établissement maintient une politique **RH\*** proactive : des postes réservés aux **IUF\*** avec un poste de professeur en section 16, un poste de maître de conférences **BOE\*** en section 19, ainsi que des enseignants du second degré, dont la publication des postes est répartie en deux vagues pour éviter les vetos rectoraux en vague 2.

La gestion prévisionnelle des emplois et compétences (**GPEC\***) se poursuit en lien avec les pôles et les composantes. Concernant la filière **AENES\***, l'Université confirme son soutien en mettant trois postes au mouvement académique 2026, quand il se libéreront. Elle lance également une expérimentation visant à favoriser la promotion interne et la titularisation des contractuels, en ouvrant cinq supports de **TECH\*** à des concours élargis. Par ailleurs, onze postes sont réservés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi auxquels s'ajoutent un poste Pacte.

Cette campagne, concertée entre pôles, collégiums et niveau central, respecte le cadrage budgétaire, l'établissement complétant les 4 **VRE\*** manquantes. Les arbitrages ont été rares, grâce à une concertation renforcée, même si des progrès restent nécessaires dans le dialogue entre recherche et pédagogie et dans l'anticipation des départs. Cette campagne souligne l'enjeu majeur de la titularisation versus CDisation des **BIATSS\***, la tendance allant vers la CDisation.

Au total, la campagne 2026 prévoit 89 postes d'enseignants-chercheurs (23 **PR\***, 46 **MCF\*** dont un **BOE\*** et 20 postes d'enseignants du second degré), 76 postes **BIATSS\***, auxquels s'ajoutent 3 postes **AENES\***. Si l'effort reste significatif, la baisse est nette par rapport à 2025, avec moins de 50 % des viviers publiés.

Sur 224 postes **BIATSS\*** publiables, seuls 76 sont ouverts, auxquels s'ajoutent 3 postes **AENES\*** en mouvement académique. La majorité des 145 postes non publiés reste occupée par des contractuels. L'évolution montre une baisse continue depuis 2024, ramenant les chiffres à ceux observés en 2018-2019.

**Marc SCIAMANNA** rappelle le contexte budgétaire contraint, tout en soulignant la satisfaction partielle liée à la campagne emploi. Au nom de l'Eurométropole de Metz, **Marc SCIAMANNA** évoque ensuite le report du poste libéré suite au départ à la retraite du professeur Soulimani en 2026, la fragilité de l'équipe de l'unité de recherche neurotoxicité, son importance historique et stratégique pour le territoire et exprime son inquiétude face à l'absence de publication du poste en 2026. En l'absence d'une décision plus favorable à l'égard de cette équipe, **Marc SCIAMANNA** sera donc contraint de voter contre ce tableau d'emplois.

**La Présidente** en prend note, tout en précisant que cette intervention concerne un emploi en particulier. En cas d'incertitude, les reports sont pratiqués pour favoriser les échanges et clarifier la situation ; ce qui est le cas en l'espèce. La décision de report est pertinente et une réflexion approfondie sur l'avenir de l'activité s'avère nécessaire.

**Marc SCIAMANNA** demande qu'un tel report soit assorti d'une forme de garantie de discussion à l'avenir sur ce poste.

**La Présidente** explique que 105 postes ont été reportés cette année. La question du poste semble davantage relever d'intérêts individuels que collectifs.

**Marc SCIAMANNA** précise que le cabinet de l'Eurométropole a examiné tous les postes et contacté les laboratoires pour comparer leurs souhaits quant aux postes publiés. A l'exception de cette unité, tous ont exprimé une satisfaction générale malgré un taux de publications limité. Cette unité revêt une importance stratégique et

financière particulière et la perte d'un professeur compromettrait la direction des thèses, ce qui représente un enjeu collectif.

**La Présidente** estime qu'il s'agit d'enjeux servant des intérêts particuliers et se déclare toujours opposée aux moyens employés.

**Olivier GARET** rappelle le lien entre la campagne d'emploi et la situation budgétaire évoquée précédemment, soulignant une occasion manquée face à la baisse démographique qui aurait dû renforcer l'encadrement des étudiants. Les contraintes financières, malgré les départs en retraite, limitent l'essor de l'Université. **Olivier GARET** s'interroge sur l'évolution de l'équilibre entre CDIsation et titularisation, invitant Mme DORIAT-DUBAN à approfondir cette réflexion sur la tendance observée.

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, précise que la remarque ne concerne que les personnels BIATSS. Sur la question plus générale du remplacement des titulaires par des contractuels, Myriam DORIAT-DUBAN explique que l'Université a été interrogée par le rectorat lors de la réunion sur le budget et, concernant les enseignants-chercheurs, il a été répondu que l'université refuse le remplacement par des enseignants-chercheurs contractuels, notamment et surtout pour préserver la liberté académique et secondairement pour des raisons budgétaires. Actuellement, certains postes restent donc vacants, ce qui impacte directement les étudiants. Concernant les **BIATSS\***, les contractuels hésitent à passer les concours, parfois par crainte ou par intérêt lié à leur déroulé de carrière. Les structures, satisfaites de leurs agents, hésitent également à fragiliser ces emplois.

L'Université maintient son choix en faveur des titulaires, contrairement à d'autres établissements. L'expérimentation des postes **TECH\*** permet de faciliter la mobilité et la promotion et va aussi dans ce sens. Enfin, une réflexion concertée est nécessaire pour lever les obstacles aux concours, tout en tenant compte des contraintes budgétaires et de la stabilité des équipes.

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la campagne d'emploi 2026 à l'approbation du Conseil d'Administration.

*La Campagne d'Emploi 2026 est approuvée à la majorité (trois abstentions et un vote contre) par le Conseil d'Administration.*

#### Résultat du vote :

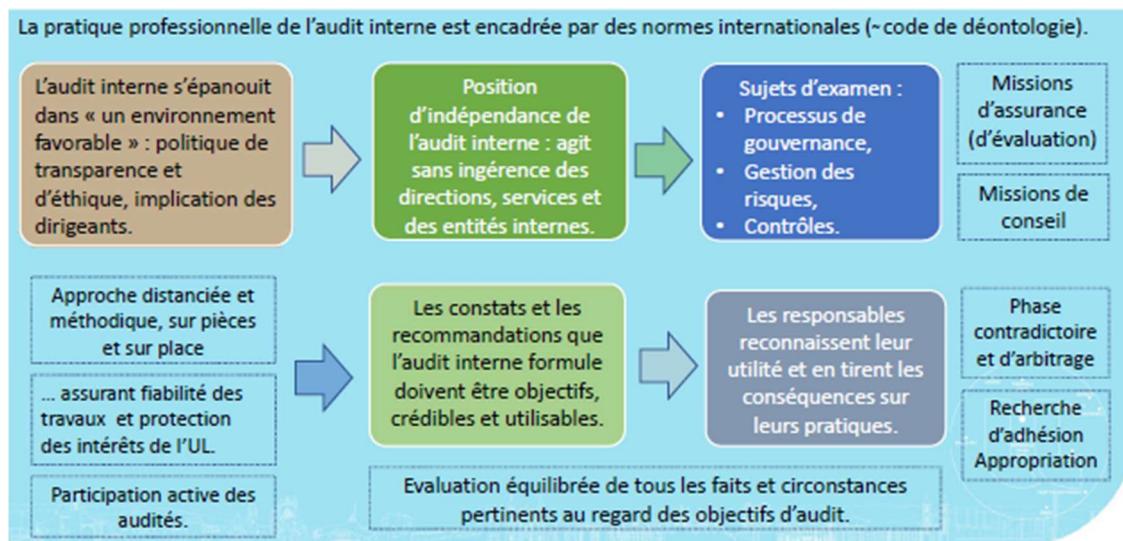
Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>1</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>3</b>

Une pause est observée de 11 heures 35 à 11 heures 45.

#### 6. Charte de l'audit interne

**Frédérique HINSBERGER** évoque la mise en place et l'organisation de la fonction d'audit interne.

Jusqu'ici, le Conseil d'Administration a surtout examiné le contrôle interne financier, élargi aux risques déontologiques et cyber. L'audit interne constitue le dernier niveau de ce dispositif, venant évaluer l'efficacité du contrôle interne et sa conformité aux attentes de l'établissement. Cette fonction est obligatoire depuis 2011.



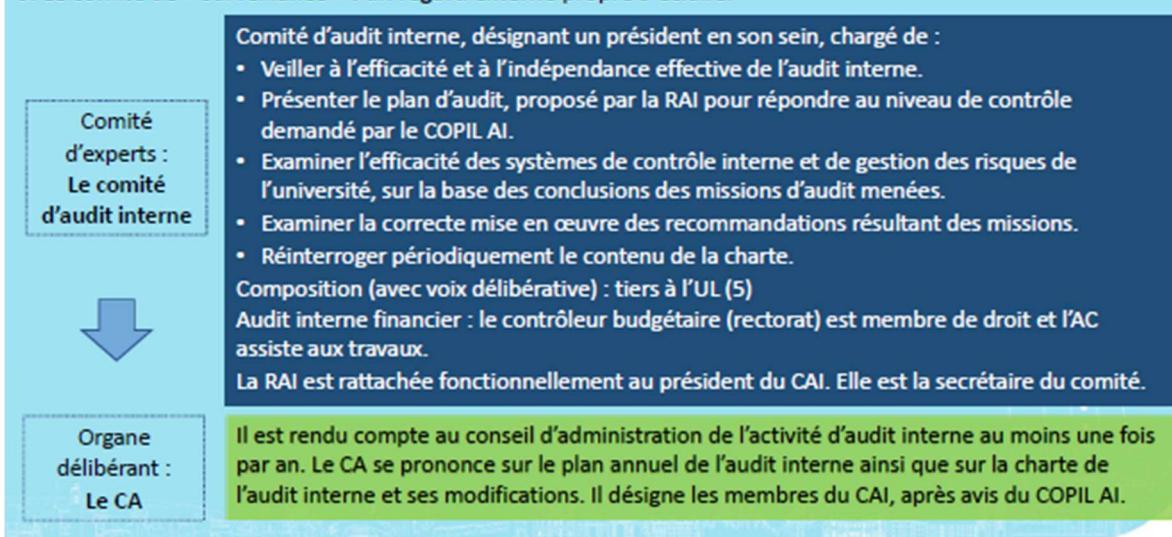
L'audit interne est une activité fondée sur l'indépendance, l'objectivité et la mise à distance des opérations de gestion, afin d'apprécier la maîtrise des risques. Les missions portent sur trois champs : les processus de gouvernance, la gestion des risques et les contrôles associés. Deux types d'activités sont distingués : les missions d'assurance, qui évaluent le dispositif de contrôle interne et les missions de conseil, qui apportent une analyse rapide sur des situations à risque. L'audit interne repose sur une méthode rigoureuse, combinant vérifications sur pièces et sur place, et implique une collaboration constructive avec les audités pour établir des constats partagés et des plans d'action correctifs. De fait, la reconnaissance de l'utilité par les audités est essentielle et passe par une phase contradictoire permettant un droit de réponse et un arbitrage sur les recommandations.

Ce dispositif, conforme aux normes internationales et au code de déontologie, doit être formalisé dans une charte d'audit interne, document obligatoire définissant les attentes, la gouvernance et les garanties. La charte actuelle, datant de 2018, n'a jamais été mise en œuvre et ne correspond plus au cadre de référence ; elle doit donc être révisée en profondeur. La fonction, récemment créée, nécessite ce socle pour être opérationnelle.

La gouvernance envisagée s'articule autour de deux comités complémentaires. En interne, le comité de pilotage gérera le dimensionnement de la fonction d'audit interne, son périmètre et son articulation avec les autres dispositifs d'évaluation. Il devra anticiper les besoins, la capacité de production et, à moyen terme, réfléchir à un éventuel recours à l'externalisation ou à la création d'un réseau de correspondants.

Le comité de surveillance externe, prévu par les normes, sera composé de cinq membres indépendants et portera un regard sur la qualité du contrôle interne, le suivi des recommandations et la pertinence du plan d'audit. Ce comité assurera également la supervision des travaux de l'auditeur pour garantir l'indépendance. Le recteur et l'agent comptable y siégeront pour les sujets financiers.

### 3. Le comité de « surveillance » : un regard externe propre à éclairer



Le Conseil d'administration est compétent pour approuver la présente charte et pour se prononcer sur le bilan d'activité sur le plan annuel. Il est également proposé que le Conseil soit compétent pour désigner les membres du comité d'audit interne, après avis du comité interne de pilotage.

Enfin, le plan annuel d'audit combinera analyse des risques, objectifs stratégiques et capacité disponible. Il est proposé que les deux comités sur le plan d'audit et le bilan annuel fassent l'objet d'une réunion conjointe. Si le Conseil d'Administration l'accepte, il sera saisi du plan d'audit interne lors de sa prochaine réunion. Enfin, la charte a reçu un avis favorable unanime du **CSA\*** le 4 décembre 2025.

**Jean-Marc MARTRETTE** demande des détails sur la situation des autres universités.

**Frédérique HINSBERGER** répond que les comités d'audit interne y sont peu développés. À ce titre, Strasbourg et Bordeaux figurent parmi les précurseurs. La réforme de la responsabilité des gestionnaires publics renforce les métiers liés à la maîtrise des risques, favorisant le contrôle interne et l'audit. Le contexte ministériel est désormais plus favorable, incitant les établissements à développer des dispositifs de prévention et de gestion des risques.

**Olivier GARET** reconnaît l'ambition novatrice du dispositif, mais s'interroge sur la capacité à garantir un regard réellement extérieur, compte tenu d'une nomination des membres influencée par la direction de l'établissement.

**Frédérique HINSBERGER** souligne que les normes internationales imposent de placer l'auditeur interne auprès du décideur le plus élevé de l'établissement, ce qui justifie son rattachement direct à la présidente. Ces normes recommandent aussi un comité de surveillance composé de membres extérieurs, comme à Bordeaux et Strasbourg, dont le fonctionnement garantit l'indépendance. **Frédérique HINSBERGER** souligne l'obligation pour l'auditeur interne de signaler toute influence par écrit, conformément au principe de « courage professionnel », et affirme sa détermination à documenter toute entrave.

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la Charte de l'audit interne à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La Charte de l'audit interne est approuvée à la majorité (une abstention) par le Conseil d'Administration.*

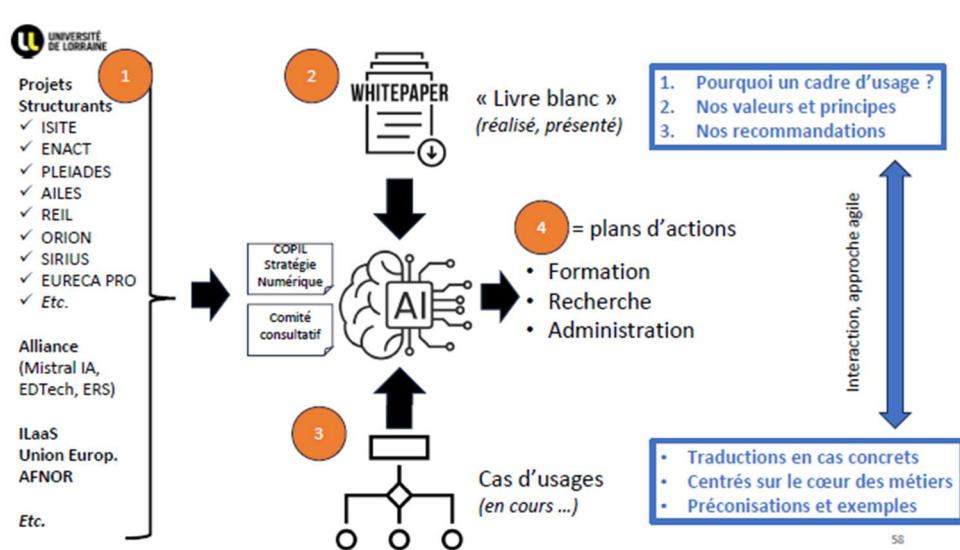
## Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
Présents	15
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>20</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>1</b>

## 7. Stratégie IA de l'UL – état de la réflexion (information et échanges)

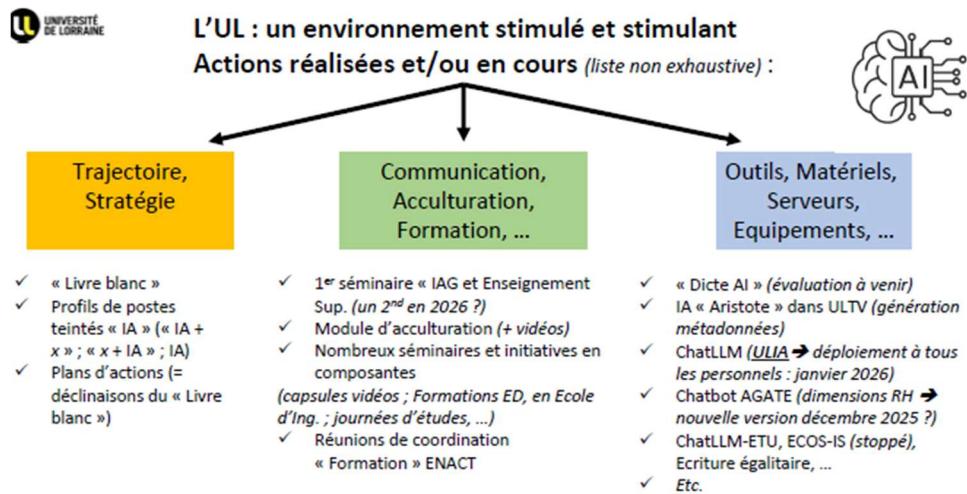
Jérôme DINET précise que la mission relative à l'IA couvre trois périmètres : la formation, la recherche et les fonctions administratives.

Cette mission s'appuie sur un comité consultatif composé de collègues issus de disciplines variées, incluant des étudiants et doctorants, ainsi que sur le comité de pilotage de la stratégie numérique, chargé des décisions.



Cette réflexion s'inscrit dans un contexte national, européen et international en constante évolution, marqué par des réglementations et des initiatives structurantes. Contrairement à d'autres établissements qui ont rapidement adopté une charte, l'Université de Lorraine a choisi de privilégier une démarche participative, engageant l'ensemble des usagers dans une réflexion collective. Cette approche, plus longue, vise à enrichir les problématiques par des éclairages diversifiés.

La cartographie des usages est destinée à dresser un état des lieux des pratiques liées aux outils d'IA dans la formation, la recherche et l'administration. Cette analyse permettra de comprendre les besoins, d'identifier les avantages et limites des outils, et d'orienter l'établissement vers une trajectoire durable.



Un livre blanc est par ailleurs en cours de finalisation ; il constituera un cadre institutionnel pour tous les usagers. Ce document, prévu pour février, ne proposera pas de règles figées, mais des recommandations favorisant des usages raisonnés et responsables, afin de préserver la liberté académique et de s'adapter à l'évolution rapide des technologies.

Les cas d'usage, actuellement en conception, illustreront concrètement les pratiques observées et pourront inspirer de nouveaux usages. Ces exemples viseront à accompagner les usagers dans leurs choix, sans imposer de normes rigides. À terme, des plans d'action pourront être déclinés sous l'angle formation, recherche et administration.

En conclusion, la démarche adoptée par l'Université de Lorraine se veut résolument centrée sur l'humain, privilégiant une approche transversale et raisonnée. L'objectif consiste à accompagner l'appropriation des outils d'IA en tenant compte des opportunités, des limites et des enjeux, afin de renforcer la pertinence des usages dans le respect des missions fondamentales de l'établissement.

**Olivier GARET** relève que ce sujet perturbe un grand nombre de personnes et insiste sur la nécessité d'établir des espaces de parole.

**La Présidente** défend l'idée de prendre son temps dans ce domaine, afin de laisser la communauté universitaire s'approprier ces sujets.

## 8. Bilan de la campagne de repyramidage 2025 (information et échanges)

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1<sup>ère VP\*-VP\*</sup> du Conseil d'Administration, relève que le taux de réussite des femmes est élevé dans le cadre de cette campagne (les femmes étant presque à parité dans les candidatures). Ceci positionne bien l'UL dans l'alignement de ce qui est souhaité par les lignes directrices générales de l'Etat.

## 9. Repyramidage LPR ASI 2026

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1<sup>ère VP\*-VP\*</sup> du Conseil d'Administration, rappelle qu'en **CSA\***, quinze postes avaient été soumis au vote (neuf en liste principale et six en liste complémentaire), mais qu'onze postes ont finalement été attribués. La méthodologie suivie a accordé la priorité à la recherche, la consultation des pôles, des collégiums et

directions centrales, l'analyse des viviers éligibles dans toutes les **BAP\***, vérification des postes **ASI\*** ouverts et des listes complémentaires des campagnes précédentes.

Il est proposé de maintenir neuf emplois types en liste principale (dont cinq BAP J) et de prendre les deux premiers de la liste complémentaire, soit onze postes à voter.

La procédure de repyramide des maîtres de conférences est reportée, faute d'informations sur l'ouverture d'un concours en 2026.

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet le repyramide LPR ASI 2026 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*Le repyramide LPR ASI 2026 est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
Présents	15
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

**10. Procédure relative à la voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités dite de « repyramide » - sous réserve de mise en œuvre du dispositif en 2026 REPORTÉ**

Ce point est reporté.

**11. Procédure de gestion de la campagne d'avancement de grade des personnels enseignants-chercheurs**

La **Présidente** précise qu'afin de ne pas s'exposer à un risque juridique, l'avis des directeurs et directrices de composantes de formation et de recherche ne sera plus demandé dans le cadre des procédures d'avancement.

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la procédure de gestion de la campagne d'avancement de grade des personnels enseignants-chercheurs à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La procédure de gestion de la campagne d'avancement de grade des personnels enseignants-chercheurs est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

## Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
Présents	15
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

## 12. Bilan d'exécution 2024 du schéma directeur handicap

**Yves CARDELLINI** présente le bilan d'exécution 2024 du schéma directeur handicap, rappelant que l'Université de Lorraine s'est engagée dans cette démarche depuis 2014. Ce schéma vise à articuler les obligations réglementaires avec l'accompagnement des étudiants et personnels en situation de handicap, l'accessibilité des locaux et les initiatives politiques, telles que l'« Automne du handicap ».

Les chiffres attestent de la hausse continue du nombre d'étudiants accompagnés, qui atteint 1 337 en 2023-2024, avec des pathologies plus complexes nécessitant une réévaluation du dispositif. Du côté des personnels, il convient de noter une augmentation de 30 % en cinq ans des agents déclarés auprès de la **DRH\***. Enfin, 28 doctorants bénéficient d'un accompagnement spécifique. Le taux d'emploi direct progresse sans atteindre 6 % pour autant, mais la baisse significative de la contribution au **FIPHFP\***, passée de 1,3 million d'euros en 2014 à 200 000 euros, témoigne des efforts de recrutement.

Parmi les faits marquants de 2024, figurent notamment l'intégration du schéma handicap dans le schéma **EDI\*** et la reconnaissance de l'Université en tant que lauréate de l'appel à projets « Université Inclusive Démonstratrice » par le ministère.

Parmi les actions se trouvent la redéfinition du dispositif d'accompagnement des étudiants avec la **DAPEC\***, un focus sur les étudiants autistes via le projet PAULINE et le partenariat avec le **GEC\*** pour les logements et emplois solidaires.

Il est également important de noter les marchés réservés aux **ESAT\***, l'agenda d'accessibilité prorogé pour atteindre 60 % de locaux accessibles en 2027, et les efforts en accessibilité numérique, garantissant 90 % de conformité.

Enfin, **Yves CARDELLINI** insiste sur la promotion d'une culture du handicap, illustrée par l'événement « Automne du handicap » et ses initiatives innovantes.

**Olivier GARET** demande si la formation offerte aux maîtres de conférence est ouverte aux enseignants et enseignants chercheurs en poste.

**Yves CARDELLINI** explique que celle-ci a effectivement été ciblée en direction des maîtres de conférence, mais qu'elle pourra évoluer, en fonction de la demande.

**Clotilde BOULANGER** relève que les directeurs d'école doctorale n'ont apparemment pas diffusé cette information auprès de leur communauté. Seuls les personnels de la maison du doctorat (**MDD\***) ont suivi cette formation.

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\* - VP\*** du Conseil d'Administration, soumet le bilan d'exécution 2024 du schéma directeur handicap à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*Le bilan d'exécution 2024 du schéma directeur handicap est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
Présents	15
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

**13. Modalités d'attribution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) à destination des personnels hospitalo-universitaires**

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration soumet les modalités d'attribution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) à destination des personnels hospitalo-universitaires à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*Les modalités d'attribution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) à destination des personnels hospitalo-universitaires sont approuvées à la majorité (deux abstentions) par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
Présents	15
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>19</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>2</b>

**14. Rapport d'étape du PAEFH2 (deuxième Plan d'Action pour l'Egalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes de l'Université de Lorraine) (Information et échanges)**

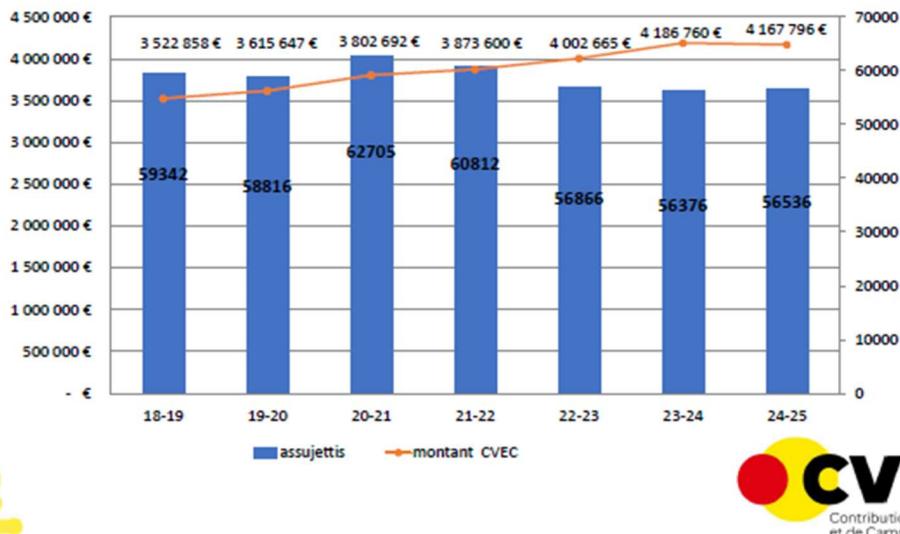
La **Présidente** indique que le tableau transmis fournit un certain nombre d'informations, qui feront l'objet d'une présentation plus détaillée au mois de juin.

*Une pause déjeuner est observée de 12h45 à 14h15.*

## 15. Bilan CVEC\* 2024

Pierre DEGOTT précise que la logique de la **CVEC\*** 2024 repose sur trois années.

Contexte : quelques données depuis 2018



La **CVEC\***, contribution de vie étudiante et de campus, concerne 56 376 étudiants assujettis en 2023-2024. La recette globale s'élève à 4 186 760 euros en 2023-2024, contre 3 900 000 euros ventilés, l'écart alimentant le fonds d'investissement **CVEC\***.

Le bilan 2024 est excellent, avec un taux d'exécution proche de 100 %. Les crédits alloués aux services de vie étudiante, à la délégation **RSE\***, au sport et à la **DVUC\*** ont été presque intégralement dépensés. Les projets participatifs affichent également des résultats très satisfaisants, avec un taux global d'exécution de 98 %.

Les sommes non consommées depuis la création de la **CVEC\***, soit environ 2 millions d'euros, ont été réinvesties dans des projets structurants : le gymnase du Saulcy et son mur d'escalade (1,24 million d'euros), la **MDE\*** du Saulcy (100 000 euros), le projet de Saint-Dié (9 300 euros) et la Maison des arts et de l'audiovisuel (770 000 euros). Ces investissements traduisent une gestion rigoureuse et une valorisation optimale des ressources.

La Présidente observe que la quasi-intégralité de la somme est dépensée sur le périmètre de l'Eurométropole de Metz.

Pierre DEGOTT ajoute que le rectorat a demandé de mettre en lumière deux actions phares au titre de 2024 : la Maison de l'étudiant de Metz (260 000 euros investis et 15 000 euros pour une restauration responsable) ; puis l'« Automne du handicap », événement regroupant diverses manifestations, pour un coût de 28 916 euros.

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère **VP\***- **VP\*** du Conseil d'Administration, soumet le bilan **CVEC\*** 2024 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*Le bilan CVEC 2024 est approuvé à la majorité (une abstention) par le Conseil d'Administration.*

## Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
Présents	14
Représentés	7
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>20</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>1</b>

## 16. Ventilation CVEC 2026

**Armand FLEUROT** souligne une perte de dotation **CVEC\*** en 2026, estimée à 200 000 euros, en raison des ajustements tarifaires, bien que l'impact sur les dépenses reste limité. En sept ans, 2026 incluse, le total atteint 27 172 euros, confirmant une relative stabilité globale.

**La Présidente** explique que la baisse des recettes **CVEC\*** résulte d'un changement des modalités de répartition, favorisant les établissements privés. **La Présidente** déplore un manque de transparence et conteste une mesure présentée comme neutre, mais qui remet en réalité en cause le rôle des universités dans l'offre de vie étudiante.

**Armand FLEUROT** présente la nouvelle répartition **CVEC\***.

### Proposition de ventilation CVEC au budget 2026

	CVEC 2024	CVEC 2025	CVEC 2026
SSE	650 000,00 €	620 000,00 €	640 000,00 €
RSE	240 000,00 €	280 000,00 €	280 000,00 €
SUAPS (dont ASUL)	650 000,00 €	680 000,00 €	690 000,00 €
DVUC	780 000,00 €	720 000,00 €	730 000,00 €
Documentation		20 000,00 €	20 000,00 €
<b>TOTAL</b> politique structurante	<b>2 320 000,00 €</b>	<b>2 320 000,00 €</b>	<b>2 360 000,00 €</b>
Accueil	140 000,00 €	240 000,00 €	240 000,00 €
FSDIE initiative	600 000,00 €	700 000,00 €	680 000,00 €
FSDIE Social	250 000,00 €	300 000,00 €	290 000,00 €
Mobilités	10 000,00 €	- €	- €
Espaces	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
Soutien aux projets	200 000,00 €	140 000,00 €	150 000,00 €
Soutien au sport compétition	60 000,00 €		80 000,00 €
Fragilités menstruelles			
<b>TOTAL</b> projets d'acteurs de la communauté universitaire	<b>1 560 000,00 €</b>	<b>1 680 000,00 €</b>	<b>1 740 000,00 €</b>
<b>Fond d'investissement (variation budgétaire)</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>- €</b>	
	<b>3 900 000,00 €</b>	<b>4 000 000,00 €</b>	<b>4 100 000,00 €</b>



La ventilation est marquée par une hausse globale modérée : +20 000 euros pour le **SSE\***, +10 000 euros pour le **SUAPS\*** et la **DVUC\***, soit +40 000 euros pour les services, et +80 000 euros pour les projets de soutien à la vie étudiante. Une enveloppe dédiée à la lutte contre la précarité menstruelle a été ajoutée, via la distribution de culottes menstruelles aux primo-entrants.

**Olivier GARET** rappelle qu'en 2024 le conseil avait débattu du **FSDIE\*** et de la hausse du montant minimal des projets, passé de 3 000 à 5 000 euros. **Olivier GARET** s'interroge sur l'impact de cette mesure, craignant qu'elle n'ait découragé certaines demandes, et sollicite un bilan à ce sujet.

**Armand FLEUROT** précise qu'il s'agit d'un malentendu. Le montant minimum des projets s'établit à 100 euros. En revanche, les demandes supérieures à 5 000 euros passent désormais en commission **FSDIE\***, contre 3 000 euros précédemment.

**Ethan POIFOULOT** souligne que chez les étudiants, ce passage à 5 000 euros a induit des effets jugés comme bénéfiques, dans la mesure où les projets présentés sont plus travaillés, plus pertinents. Enfin, il remercie la direction de la vie étudiante pour le travail réalisé sur la ventilation de la **CVEC\***.

**La Présidente** souligne que la **CVEC\*** a modifié le modèle économique du financement de la vie étudiante et affirme soutenir toute mobilisation des ressources pour améliorer l'offre et cadrer les pratiques.

**Armand FLEUROT** souligne que le travail de comitologie de la **FSDIE\*** s'en est également trouvé allégé.

La ventilation proposée de la dépense **CVEC\*** est la suivante :

- 23 % pour la santé et du social ;
- 17 % pour l'activité physique et sportive ;
- 15 % pour la culture ;
- 9 % pour la responsabilité sociétale ;
- 21 % pour la vie associative et initiative étudiante ;
- 14 % pour l'accueil des publics.

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la ventilation **CVEC\*** 2026 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La ventilation **CVEC\*** 2026 est approuvée à la majorité (une abstention) par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
Présents	14
Représentés	7
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>20</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>1</b>

## **17. Bilan et évolution du schéma directeur de la vie étudiante (SDVE\*)**

**Pierre DEGOTT** détaille le bilan du **SDVE\***.

## Bilan synthétique SDVE 2024

- SDVE : 5 axes stratégiques, 26 objectifs, 140 actions en 2024
- **Taux d'avancement global** (102 en cours + 4 en réflexion + 12 à maintenir) : **84 %**
  - Axe 1 : Améliorer les conditions de vie et d'études : 78%
  - Axe 2 : Prévenir des discriminations, accueillir la diversité et promouvoir l'inclusion : 70%
  - Axe 3 : Aider les étudiant.es en situation de fragilité : 84%
  - Axe 4 : Agir face aux enjeux écologiques en cohérence avec les grands défis sociétaux : 75%
  - Axe 5 : Favoriser le vivre ensemble : 89%
- **Propositions d'évolutions** :
  - Modification de 42 actions
  - Création de 2 actions
  - Suppression / fusion de 23 actions

140 actions en 2024  
=> 119 actions en 2025

Le schéma directeur de la vie étudiante, validé en octobre 2024, s'articule avec les autres schémas stratégiques de l'établissement (**RSE\***, **EDI\***, handicap, transition écologique). Conçu comme flexible et évolutif, il a été révisé pour corriger certaines fragilités. Un comité de suivi et un groupe de travail de suivi opérationnel (**GTSO\***) ont été créés. Après analyse des 140 actions réparties en cinq axes et vingt-six objectifs, des préconisations ont été formulées et validées par le comité.

**Armand FLEUROT** ajoute que le **GTSO\*** a clarifié et harmonisé le plan, conduisant à la modification de 42 actions, ainsi qu'à la création de deux nouvelles actions. Désormais, 102 actions sont en cours, certaines en réflexion, d'autres en déploiement.

**Pierre DEGOTT** précise que certaines actions, bien que non-engagées, sont maintenues pour leur importance stratégique, comme la création d'un parcours personnalisé pour étudiants artistes, envisagé à long terme. En outre, des actions réalisées, telles que le congé menstruel, restent inscrites dans le schéma directeur afin d'affirmer leur caractère récurrent.

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*-VP\*** du Conseil d'Administration, soumet le bilan et l'évolution du **SDVE\*** à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*Le bilan et l'évolution du **SDVE\*** sont approuvés à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

<b>Nombre de membres en exercice</b>	<b>31</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>21</b>
<i>Présents</i>	<b>14</b>
<i>Représentés</i>	<b>7</b>
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

## **18. Critères de subventionnement du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE\*) pour 2026**

Olivier GARET demande des détails sur le nombre de refus de vote lors du Conseil de la Vie Universitaire qui s'est réuni le 24 novembre 2025.

Pierre DEGOTT précise que certains élus ont voulu manifester leur désaccord quant à la mise à disposition trop tardive de documents.

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\* - VP\*** du Conseil d'Administration, soumet les critères de subventionnement du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (**FSDIE\***) pour 2026 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*Les critères de subventionnement du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (**FSDIE\***) pour 2026 sont approuvés à la majorité (une abstention) par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
Présents	14
Représentés	7
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>20</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>1</b>

## **19. Critères de subventionnement de Projet Vie Universitaire (VU) pour 2026**

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\* - VP\*** du Conseil d'Administration soumet les critères de subventionnement de projet Vie universitaire pour 2026, à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*Les critères de subventionnement de projet Vie universitaire pour 2026 sont approuvés à la majorité (une abstention) par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
Présents	14
Représentés	7
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>20</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>1</b>

## 20. Mise à jour de la Charte des cellules EDI\*

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la mise à jour de la Charte des cellules **EDI\*** à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La mise à jour de la Charte des cellules **EDI\*** est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
Présents	14
Représentés	7
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

## 21. Politique de formation à l'international

**Nicolas OGET** explique que ce texte repositionne la politique de formation à l'international de l'Université de Lorraine et clarifie les distinctions entre diplômes conjoints, doubles diplômes, délocalisations et mobilités diplômantes. Les diplômes conjoints sont bien encadrés, notamment via Erasmus Mundus. Concernant le double diplôme, un étudiant devra désormais suivre au moins un tiers du cursus chez le partenaire. Pour les formations délocalisées, la reproduction intégrale de la maquette UL est assurée, avec 50 % des enseignements assurés par des personnels UL, dont la moitié en présentiel. Les heures restent à la charge de la composante. Enfin, la mobilité diplômante couvre les autres cas. Pour la formation continue, le modèle financier impose une participation totale du partenaire et un autofinancement des heures.

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la politique de formation à l'international à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La politique de formation à l'international est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	20
Présents	13
Représentés	7
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>20</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

## 22. Modification du calendrier pédagogique 2025/2026

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la modification du calendrier pédagogique 2025/2026 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La modification du calendrier pédagogique 2025/2026 est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

### **23. Modalités d'admission et de capacité d'accueil – Rentrée 2026**

- a) Collégium ALL\***
- b) Collégium DEG\***
- c) Collégium Interface**
- d) Collégium L-INP\***
- e) Collégium LMI\***
- f) Collégium Santé**
- g) Collégium SHS\***
- h) Collégium Sciences et Technologies**
- i) Collégium Technologie**

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet les modalités d'admission et de capacité d'accueil pour la rentrée 2026 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*Les modalités d'admission et de capacité d'accueil pour la rentrée 2026 sont approuvées à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

### **24. Demande d'ouverture du Master 2E\* – INSPÉ\* – Collégium Interface**

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la demande d'ouverture du Master **2E\* – INSPÉ\*** – Collégium Interface, à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

La demande d'ouverture du Master **2E\* – INSPE\*** – Collégium Interface est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

## **25. Demande d'ouverture du DU\* SyHyEn\* – IUT\* Nancy Brabois – Collégium Technologie**

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère **VP\* - VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la demande d'ouverture du **DU\* SyHyEN\* – IUT\* Nancy Brabois – Collégium Technologie** à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

La demande d'ouverture du **DU\* SyHyEN\* – IUT\* Nancy Brabois – Collégium Technologie** est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

## **26. Demande d'ouverture du DU\* DORPSY\* – Faculté des Sciences du sport – Collégium Santé**

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère **VP\* - VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la demande d'ouverture du **DU\* DORPSY\* – Faculté des Sciences du sport – Collégium Santé** à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

La demande d'ouverture du **DU\* DORPSY\* – Faculté des Sciences du sport – Collégium Santé** est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

**27. Demande d'ouverture du parcours type Administration et Production – Musique et spectacle vivant en apprentissage au sein du Master Etudes culturelles – UFR ALL\* Nancy – Collégium ALL\***

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la demande d'ouverture du parcours type Administration et Production – Musique et spectacle vivant en apprentissage au sein du Master Etudes culturelles – UFR ALL\* Nancy – Collégium ALL\* à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La demande d'ouverture du parcours type Administration et Production – Musique et spectacle vivant en apprentissage au sein du Master Etudes culturelles – UFR ALL\* Nancy – Collégium ALL\* est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

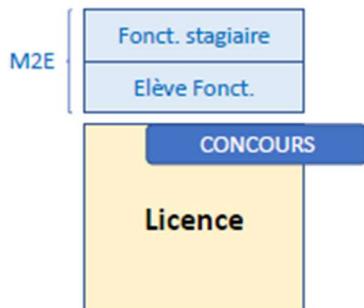
**28. Demande d'ouverture du parcours Enseigner au collège et au lycée – Pluri-collégiums**

**Nicolas OGET** précise que le dispositif lié au parcours « Enseigner au collège et au lycée » (**ECL\***) s'inscrit dans le cadre de la réforme de la formation initiale des enseignants.

## 28 : Demande d'ouverture du parcours Enseigner au collège et au lycée

### Réforme formation initiale des enseignants

Non-lauréats au concours ?



#### Rappel du positionnement politique de l'UL

Les parcours des master M2E n'accueillent que les lauréats au concours

#### Quelles possibilités aux non-lauréats ?

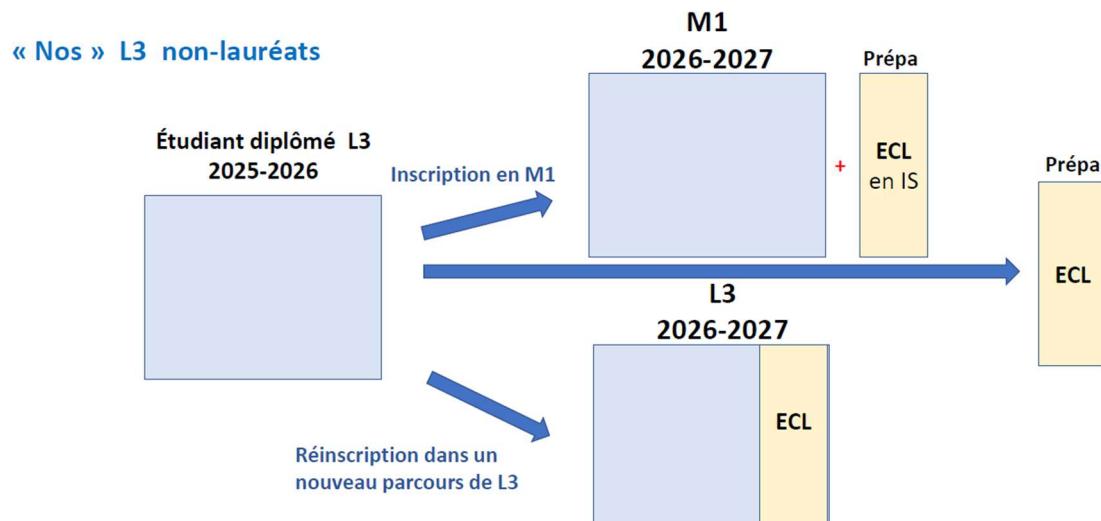
- Situations différentes selon parcours de l'étudiant
  - « nos » étudiants de L3
  - « nos » M1 ou M2 MEEF
  - « nos » M1 ou M2 des autres mentions
  - Les autres (ayant déjà échoués au concours ou souhaitant le préparer)
- Situation qui va évoluer au cours du temps

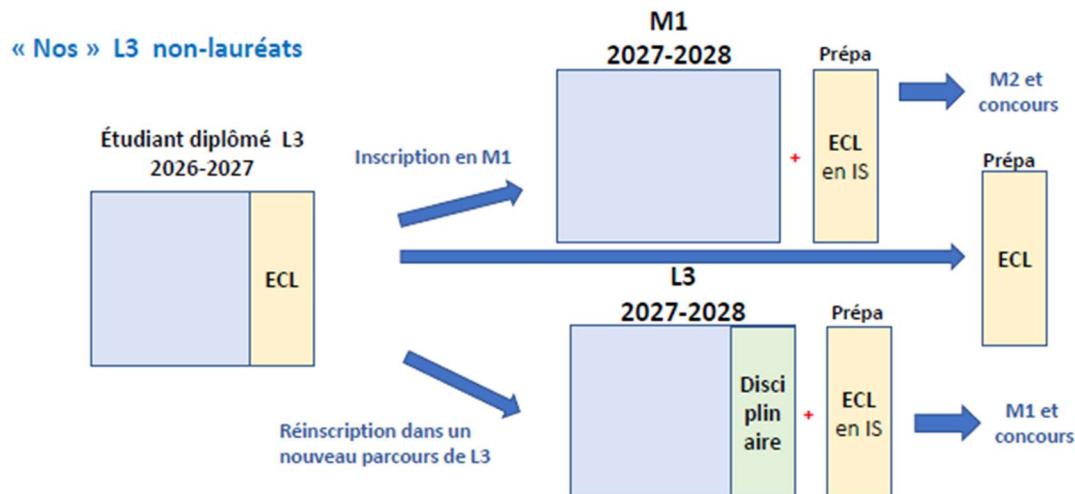
*I'dée est que l'étudiant ne s'enferme pas sur la seule prépa concours*

Complète ses connaissances et compétences et s'ouvre les possibles

Le concours se situe désormais en fin de licence ; les lauréats intègrent les **M2E\***, avec deux années rémunérées. La question principale concerne les étudiants non admis au concours à bac+3, notamment ceux en L3. L'Université de Lorraine a choisi de ne pas accueillir ces non-lauréats en **M2E\*** et de ne pas enfermer les étudiants dans une préparation unique, en leur offrant des ouvertures disciplinaires.

Le parcours **ECL\*** vise à créer un *continuum* entre licence et **M2E\***, conformément aux recommandations ministérielles, en proposant un socle disciplinaire et des **UE\*** adaptées pour préparer le concours sans bloquer l'accès au master disciplinaire. Ce parcours est prévu dès la L2 avec 3 **ECTS\*** par semestre, et en L3 avec un minimum de 3 **ECTS\***, pouvant aller jusqu'à 6 ou 9 **ECTS\*** pour les parcours bi-disciplinaires. Des discussions sont en cours pour ajuster ces volumes.





L'étudiant non-lauréat disposera de trois options : redoubler en licence avec le parcours **ECL\***, poursuivre en master avec inscription secondaire, ou suivre une préparation spécifique. Le modèle économique reste à définir, mais il est proposé que la prépa concours demeure intégrée à la licence pour les années 2026-2027 et 2027-2028, avant une évaluation du dispositif à l'issue de cette période transitoire.

**Olivier GARET** souligne que ce point a suscité de nombreuses discussions, notamment au Conseil de la formation, et se félicite des avancées. La variabilité des concours est notable selon les disciplines, avec des taux de réussite très différents ; le dispositif est d'une extrême complexité. **Olivier GARET** exprime ses préoccupations quant à la charge financière imposée aux universités, estimant qu'elle relève des obligations de l'État employeur.

**Stéphane LEYMARIE** observe que les financements prévus pour la **LPE\*** ne seront pas versés, malgré les notifications attendues en 2026. L'ingénierie de formation initialement planifiée est abandonnée, et les prépas mises en place en 2025-2026 devront être renégociées pour accueillir les étudiants boursiers. Il est nécessaire de trouver un modèle alternatif, dans lequel l'État devra assurer un soutien financier.

**Nicolas OGÉT** indique ne pas être inquiet pour le professorat des écoles, mais exprime toutefois des réserves sur le flux d'étudiants en licence, dont la viabilité sera observée via Parcoursup en 2026.

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la demande d'ouverture du parcours Enseigner au collège et au lycée – Pluri-collégiums à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La demande d'ouverture du parcours Enseigner au collège et au lycée – Pluri-collégiums, est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>

Nombre de VOTES POUR	18
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

## 29. Demande d'ouverture de la Classe Préparatoire Universitaire Grandes Transitions – Collégium S&T\* – CPU\* MISI\* (Mathématiques, Informatique, Sciences pour l'Ingénieur)

**Nicolas OGET** indique que la classe préparatoire proposée dans le cadre du **COMP\*** avec l'État repose sur un modèle innovant visant à garantir un flux d'étudiants vers les écoles d'ingénieurs, les L3 et les masters. Le principal enjeu repose sur un recrutement national, compte tenu de la baisse des bacheliers en Lorraine. Le dispositif complète les licences scientifiques par une centaine d'heures supplémentaires par semestre et offre, après la première année, la possibilité d'intégrer sans concours une école d'ingénieurs de l'Université de Lorraine pour 50 % des étudiants remplissant les conditions. Les autres sont assurés d'une place en L3.

Pour la rentrée 2026, 148 places sont prévues sur Parcoursup. Le rectorat semble particulièrement intéressé par ce dispositif.

**Harouna SOULEY ALI** demande quels baccalauréats seront privilégiés pour le recrutement. Cette offre risque de diminuer le vivier d'étudiants pour les **IUT\***.

**Nicolas OGET** explique qu'il s'agira de baccalauréats généraux, avec un profil scientifique (mentions bien et très bien). Le système ne pourra fonctionner que si le recrutement est national.

**La Présidente** relève que le nombre d'étudiants recrutables pour les formations diminuera dans les années à venir et rappelle la différence de positionnement entre les licences professionnelles **BUT\***, les licences générales et les cycles préparatoires. Au vu des difficultés de recrutement en **BUT\*** 2 et 3, il serait intéressant de prévoir des passerelles entrantes et sortantes, des dispositifs hybrides et dynamiques.

**Jean-Marc MARTRETTE** mentionne les difficultés de mise en place des doubles parcours en odontologie.

**Nicolas OGET** affirme soutenir la mise en place de doubles parcours et licences, tout en soulignant la nécessité d'éviter une surcharge horaire et de préserver la structure des diplômes. Ces dispositifs fonctionnent lorsqu'ils permettent d'obtenir 240 **ECTS\***, en ajoutant des modules renforçant le parcours, notamment sur la transition écologique. Enfin, une circulaire ministérielle impose l'intégration de cette transition dans toutes les disciplines.

**Olivier GARET** se félicite de la mise en place de cette offre et demande des détails concernant les étudiants en fin de première année.

**Nicolas OGET** précise qu'à la fin de la première année, chaque étudiant choisit son école en concertation avec celle-ci, selon des critères définis par un groupe de travail. Les niveaux requis varient selon les écoles : l'**ENSAIA\*** privilégie le parcours **BIO\***, tandis que l'**ENSEM\*** recrute plutôt sur **PC\*** ou **MPI\***.

**Olivier GARET** résume la situation : à la fin de la première année, il est demandé aux élèves inscrits dans cette classe préparatoire universitaire de préciser leur projet d'études en fonction de l'orientation vers telle ou telle d'école.

**Nicolas OGET** souligne que 50 % d'entre eux auront accès à une école, les autres resteront dans le système facultaire.

**Jean-Marc MARTRETTE** demande des précisions sur les choix des élèves.

Nicolas OGET précise qu'ils émettront des vœux et que les écoles effectueront des choix.

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la demande d'ouverture de la Classe Préparatoire Universitaire (**CPU\***) Grandes Transitions – Collégium **S&T\*** – **CPU\* MISI\*** (Mathématiques, Informatique, Sciences pour l'Ingénieur) à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La demande d'ouverture de la Classe Préparatoire Universitaire (**CPU\***) Grandes Transitions – Collégium **S&T\*** – **CPU\* MISI\*** (Mathématiques, Informatique, Sciences pour l'Ingénieur) est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

### **30. Demande d'ouverture de la Classe Préparatoire Universitaire Grandes Transitions – Collégium L-INP\* – CPU\* BioCPE\* (Biologie, Chimie, Physique, Environnement)**

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la demande d'ouverture de la Classe Préparatoire Universitaire (**CPU\***) Grandes Transitions – Collégium **L-INP\* - CPU\* BioCPE\*** (Biologie, Chimie, Physique, Environnement), à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La demande d'ouverture de la Classe Préparatoire Universitaire (**CPU\***) Grandes Transitions – Collégium **L-INP\* - CPU\* BioCPE\*** (Biologie, Chimie, Physique, Environnement), est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

### **31. Modification des modèles de conventions VAE - AJOUT**

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la modification des modèles de conventions de **VAE\*** à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La modification des modèles de conventions **VAE\*** est approuvée à l'unanimité par le Conseil*

d'Administration.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

### 32. Contrats doctoraux LPR\* et Handicap

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet les contrats doctoraux **LPR\*** et Handicap à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*Les contrats doctoraux **LPR\*** et Handicap sont approuvés à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

### 33. Contingent CRCT\* 2026/2027 – proposition de 30 semestres

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet le contingent **CRCT\*** 2026/2027 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*Le contingent **CRCT\*** 2026/2027 est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
-	
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

### 34. Intégration de l'unité LCPM\* au sein du LRGP au 1<sup>er</sup> janvier 2026

Myriam DORIAT-DUBAN, 1<sup>ère</sup> VP\*- VP\* du Conseil d'Administration, soumet l'intégration de l'unité LCPM\* au sein du LRGP\* au 1<sup>er</sup> janvier 2026 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*L'intégration de l'unité LCPM\* au sein du LRGP\* au 1<sup>er</sup> janvier 2026 est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

### 35. Reconductio[n] de l'unité CITHEFOR\* au 1<sup>er</sup> janvier 2026

Myriam DORIAT-DUBAN, 1<sup>ère</sup> VP\*- VP\* du Conseil d'Administration, soumet la reconduction de l'unité CITHEFOR\* au 1<sup>er</sup> janvier 2026 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La reconduction de l'unité CITHEFOR\* au 1<sup>er</sup> janvier 2026 est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

### 36. Modification des statuts de l'UR\* CEGIL\* (Centre d'Etudes Germaniques Interculturelles de Lorraine)

Myriam DORIAT-DUBAN, 1<sup>ère</sup> VP\*- VP\* du Conseil d'Administration, soumet la modification des statuts de l'UR\* CEGIL\* (Centre d'Etudes Germaniques Interculturelles de Lorraine) à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La modification des statuts de l'UR\* CEGIL\* (Centre d'Etudes Germaniques Interculturelles de Lorraine) est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

**37. Modification des statuts de l'UR\* DevAH\* (Développement Adaptation Handicap)**

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère VP\*- VP\* du Conseil d'Administration, soumet la modification des statuts de l'**UR\* DevAH\*** (Développement Adaptation Handicap) à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La modification des statuts de l'**UR\* DevAH\*** (Développement Adaptation Handicap) est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

**38. Création des statuts de l'UMR\* DCAC\* (Défaillance Cardiovasculaire Aigue Chronique)**

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère VP\*- VP\* du Conseil d'Administration, soumet la création des statuts de l'**UMR\* DCAC\*** (Défaillance Cardiovasculaire Aigue Chronique) à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La création des statuts de l'**UMR\* DCAC\*** (Défaillance Cardiovasculaire Aigue Chronique) est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>

Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

### **39. Modification du règlement intérieur du Pôle scientifique CPM\* (Chimie et Physique Moléculaires) - AJOUT**

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la modification du règlement intérieur du Pôle scientifique **CPM\*** (Chimie et Physique Moléculaires) à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La modification du règlement intérieur du Pôle scientifique **CPM\*** (Chimie et Physique Moléculaires) est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

### **40. Politique de voyage**

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la politique de voyage à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La politique de voyage est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

### **41. Liste d'admission en non-valeur**

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet la liste d'admission en non-valeur à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La liste d'admission en non-valeur est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

**42. Actualisation de l'instruction Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE\*)** REPORTÉ

*L'étude de ce point est reportée.*

**43. Achat de parcelles agricoles à Champenoux pour la ferme de la Bouzule**

**Myriam DORIAT-DUBAN**, 1ère **VP\*- VP\*** du Conseil d'Administration, soumet l'achat de parcelles agricoles à Champenoux pour la ferme de la Bouzule à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*L'achat de parcelles agricoles à Champenoux pour la ferme de la Bouzule est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Le prochain Conseil d'Administration se tiendra **le mardi 3 février 2026** dans l'Amphi 3 Simone VEIL sur l'île du Saulcy à Metz.

*La séance est levée à 15 heures 45.*

## LEXIQUE

### A

**AE** = Autorisation d'engagement

**AENES** = (corps) de l'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

**ALL** = Arts, Lettres et Langues

**ANR** = Agence Nationale de la Recherche

**ARS** = Agence Régionale de Santé

### B

**BAP** = Branche d'Activité Professionnelle

**BEAT** = Bien-Etre Au Travail

**BIATSS** = (Personnels des) Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé

**BI** = Budget Initial

**BIO** = Biologie

**BioCPE** = Biologie, Chimie, Physique, Environnement

**BOE** = Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi

**BR** = Budget Rectificatif

**BUT** = Bachelor Universitaire de Technologie

### C

**CA** = Conseil d'Administration

**CAS** = Compte d'Affectation Spéciale

**CCU-AH** = Chef de Clinique des Universités – Assistant des Hôpitaux

**CEGIL** = (Laboratoire) Centre d'Etudes Germaniques Interculturelles de Lorraine

**CHR** = Centre Hospitalier Régional

**CHRU** = Centre Hospitalier Régional Universitaire

**CHU** = Centre Hospitalier Universitaire

**CITHEFOR** = Cibles THErapeutiques FORmulation et expertise préclinique du médicament

**CLED** = Collège Lorrain des Ecoles Doctorales

**CNU** = Conseil National des Universités

**COMP** = Contrat d'Objectifs, de moyens et de performance

**CP** = Crédit de paiement

**CPER** = Contrat de Plan État-Région

**CPM** = (Pôle scientifique) Chimie et Physique Moléculaires

**CPU** = Classe Préparatoire Universitaire ou Conférence des Présidents d'Université

**CRCT** = Congé pour Recherche ou Conversion Thématique

**CSA** = Comité Social d'Administration

**CSP** = (Subvention) Charges de Service Public

**CVEC** = Contribution de Vie Etudiante et de Campus

**CVU** = Conseil de la Vie Universitaire

## D

**DAPEC** = Délégation à l'Appui au Pilotage, à l'Evaluation et à la Qualité

**DCAC** = (Laboratoire) Défaillance Cardiovasculaire Aigue et Chronique

**DEG** = (Collégium) Droit, Economie, Gestion

**DevAH** = (Laboratoire) Développement, Adaptation et Handicap. Régulations cardio-respiratoires et de la motricité

**DGESIP** = Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

**DGRI** = Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation

**DGS** = Directeur Général des Services

**DIU** = Diplôme Inter Universitaire

**DORPSY** = Développement et Optimisation des Ressources Psychologiques et Mentales en Haute Performance Sportive

**DPI** = Direction du Patrimoine Immobilier

**DU** = Diplôme Universitaire

**DVUC** = Direction de la Vie Universitaire et de la Culture

## E

**EC** = Enseignant-chercheur

**ECL** = (Parcours) Enseigner au Collège et au Lycée

**ECTS** = European Credits Transfer System

**EDI** = Egalité, Diversité et Inclusion

**ENSAIA** = Ecole Nationale Supérieur en Agronomie et Industries Alimentaires

**ENSEM** = Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et Mécanique

**ENSMN** = École Nationale Supérieure des Mines de Nancy

**EPST** = Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique

**ERC** = Conseil Européen de la Recherche (European Research Council)

**ESAT** = Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail

**ESRI** = Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation

## F

**FIPHFP** = Fonds pour Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

**FSDIE** = Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes

**FST** = Faculté des Sciences et Technologies

## G

**GEC** = Groupe des Etudiants Catholiques

**GPEC** = Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences

**GTSO** = Groupe de Travail de Suivi Opérationnel

**GVT** = Glissement Vieillesse Technicité

## H

**HCÉRES** = Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**I**

**IA** = Intelligence Artificielle

**IDMC** = Institut des sciences du Digital, Management et Cognition

**INP** = Institut National Polytechnique

**INSPÉ** = Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education

**INTERFACE** = (Collégium) Inter Filière, Age, Culture

**IUF** = Institut Universitaire de France

**IUT** = Institut Universitaire de Technologie

**J**

**K**

**L**

**L2** = Licence 2

**LCPM** = Laboratoire de Chimie-Physique Macromoléculaire

**LMI** = (Collégium) Lorraine Management Innovation

**LPE** = Licence « Professorat des Ecoles »

**LPR** = Loi de Programmation de la Recherche

**LRGP** = Laboratoire Réactions et Génie des Procédés

**LRU** = (Loi) Libertés et Responsabilités des Universités

**M**

**M2E** = Master Enseignement et Education

**MCF** = Maître de Conférences

**MDD** = Maison du Doctorat

**MISI** = Mathématique, Informatique et Sciences pour l'Ingénieur

**MMMS** = Médecine, Maïeutique et Métiers de la Santé

**MMOP** = Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie

**MPI** = Mathématiques, Physique et Informatique

**N**

**O**

**P**

**PASS** = Parcours d'Accès Spécifique Santé

**PC** = Physique et Chimie

**PHU** = Praticien Hospitalier Universitaire

**PIA** = Programme d'investissements d'avenir

**PLF** = Projet de Loi Finances

**PPP** = Partenariat Public-Privé

**PR** = Professeur

**PU-PH** = Professeur des Universités – Praticien Hospitalier

**PV** = Procès-verbal

## **Q**

## **R**

**R&D** = Recherche et Développement

**RH** = Ressources Humaines

**RIFSEEP** = Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

**RSE** = Responsabilité Sociétale et Environnementale

## **S**

**S&T** = Sciences et Technologies

**SciFA** = Sciences Fondamentales et Appliquées

**SCSP** = Subvention pour Charges de Service Public

**SDVE** = Schéma Directeur de Vie Etudiante

**SGPI** = Secrétariat Général Pour l'Investissement

**SHS** = (Collégium) Sciences Humaines et Sociales

**SSE** = Service Santé Etudiante

**SUAPS** = Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

**SyHyEn** = Système Hydrogène Energétique : productions, stockages, usages

## **T**

**TAL** = Traitement Automatique des Langues

**TECH** = Technicien

**TEDS** = Transition Ecologique et Développement Soutenable

## **U**

**UE** = Unité d'Enseignement

**UFR** = Unité de Formation et de Recherche

**UMR** = Unité Mixte de Recherche

**UR** = Unité de Recherche

**UL** = Université de Lorraine

**V**

**VAE** = Validation des Acquis de l'Expérience

**VP** = Vice-Président(e)

**VRE** = Valeurs de Référence Emploi

**VSS** = Violences Sexistes et Sexuelles

**W**

**X**

**Y**

**Z**